

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ELITE



MOTO-CLUB: Mc sassaymotoverte
E-MAIL: sassaymotoverte@gmail.com
TÉLÉPHONE: 0681416231
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Patrice Pastorelli

N° D'ÉPREUVE FFM: 481
DATE: 3 & 4 mai 2025
LIEU: circuit des varenes 41700 sassay

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Dion Denis	Licence : 056813
Délégué FFM (Président de jury)	Thierry Pommier	Licence : 037500
Membre du Jury	Leslie Quince-Leger	Licence : 016304
Membre du Jury	Perray Christophe	Licence : 114631
Commissaire technique responsable	Blanchemain Christian	Licence : 047760
Responsable du chronométrage	Chrono FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	QUAD CROSS ELITE
AGE DES PILOTES	16 ans minimum*
LICENCES	NCO / Inter / LUE
CYLINDRÉES	250 cc à 550 cc 2T ou 4T Mono ou bicylindre
PLAQUES ET NUMÉROS	1

+ TROPHÉES (ISSUS DU SCRATCH) :

Junior ----- 16 à 18 ans**
Féminine ----- Tout âge
Vétéran ----- 40 ans minimum*

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.

** Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au cours de l'année (ne pas avoir 19 ans dans l'année).

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur BELHADJ HAFEDH		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	3
Hôpital le plus proche	CH Blois	Temps de trajet (en min)	25

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site	Circuit des Varennes
Adresse	Route des Varennes 41700 Sassay

Caractéristiques :

Longueur du circuit	1700
Largeur minimum de la piste	6m
Largeur de la grille	40m
Longueur de la ligne droite de départ	100m
Nombre d'OCP*	22

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ QUAD :

Pendant les essais : **36**

En manche : **30**

 **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 18/02/2025

Mc Sassaymotoverte



VISA DE LA LIGUE

DATE: 05/03/2025



Signature numérique de Christine CAILLY

Date : 2025.03.05 15:24:16 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: 14/03/2025

NUMÉRO: 25/0256



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org



MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 COUPES DE FRANCE MIX NATIONAUX



MOTO-CLUB: Mc Sassaymotoverte
E-MAIL: sassaymotoverte@gmail.com
TÉLÉPHONE: 06 81 41 62 31
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Pastorelli patrice

N° D'ÉPREUVE FFM: 481
DATE: 3 & 4 mai 2025
LIEU: circuit des Varennes 41700 Sassay

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Dion Denis	Licence : ODC 056813
Délégué FFM	L.QUINCE-LEGER	Licence : ODC 016304
Membre du Jury	Pommier Thierry	Licence : ODC 037500
Membre du Jury	Perray Christophe	Licence : ODC 114631
Commissaire technique responsable	Blanchemain Christian	Licence : OFF 047760
Responsable du chronométrage	Chrono FFM	Licence :

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L.QUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
ÂGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 / 250 CC 2T 250	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur BELHADJ HAFEDH		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	3
Hôpital le plus proche	CH Blois	Temps de trajet (en min)	25

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **circuit des Varennes**
Adresse **Route des varennes 41700 Sassay**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1700 m**
Largeur minimum de la piste **6 m**
Largeur de la grille **40 m**
Longueur de la ligne droite de départ **100 m**
Nombre d'OCP* **22**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54** .
En manche : **45** .



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **20 février 2025**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **05/03/2025**



Signature
numérique de
Christine
CAILLY
Date :
2025.03.05
15:26:28 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **14/03/2025**
NUMÉRO: **25/0256**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur BELHADJ HAFEDH		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	3
Hôpital le plus proche	CH Blois	Temps de trajet (en min)	25

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit des Varennes	Longueur du circuit	1700m
Adresse	Route des Varennes 41700 Sassay	Largeur minimum de la piste	6m
		Largeur de la grille	40m
		Longueur de la ligne droite de départ	100m
		Nombre d'OCP*	22
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : **36**
En manche : **30**

 **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB
DATE: 20/02/2025

Mc Sassaymotoverte


VISA DE LA LIGUE
DATE: 05/03/2025



Signature numérique de Christine CAILLY
Date : 2025.03.05 15:25:23 +01'00'

VISA DE LA FFM
DATE: 14/03/2025
NUMÉRO : 25/0256



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org


MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Mc Sassaymotoverte

DATE: 3 mai 2025

LIEU: circuit des Varennes 41700 Sassay



<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE(S)</i>	<i>DURÉE</i>
15h00 à 20h00	Contrôles administratifs	Toutes	5h00
15h00 à 20h00	Contrôles techniques	Toutes	5h00

MOTO-CLUB: Mc Sassaymotoverte

DATE: 4 mai 2025

LIEU: Circuit des Varennes 41700 Sassay

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
07h00	Contrôles administratifs	toutes	1h15
07h00	Contrôles techniques	toutes	1h15
08h00	Briefing Commissaires		15 min
08h15	Briefing pilotes	Coupe de France Mx 450 et Quad Elite	15 min
08h15	Essais Libres	National Open	15 min
08h35	Essais Libres	Ligue 125	15 min
08h55	Essais Libres 450	Coupe de FranceMx 450	20 min
09h20	Essais Libres Quad elite	Championnat de France Quad Elite	20 min
09h45	Entracte		20 min
10h05	Essais Chronométrés	National Open	15 min
10h25	Essais Chronométrés	Ligue 125	15 min
10h45	Test de départs 450	Coupe de FranceMx 450	5 min
10h55	Essais Chronométrés 450	Coupe de FranceMx 450	20 min
11h20	Test de départs Quad Elite	Championnat de France Quad Elite	5 min
11h30	Essais Chronométrés Quad Elite	Championnat de France Quad Elite	20 min
11h55	Manche 1 Nat Open	National Open	12 min +1 tour
12h15	Repas		1h45
14h00	Tour de reconnaissance 450	Coupe de FranceMx 450	10 min
14h10	Manche 1 Coupe de France 450	Coupe de FranceMx 450	25 min +1 tour
14h45	Manche 1 Quad Elite	Championnat de France Quad Elite	20 min +2 tours
15h15	Manche 2 Nat Open	National Open	12 min + 1 tour
15h35	Manche 1 ligue 125	Ligue 125	20 min +1 tour
16h00	Entracte		20 min
16h20	Tour de reconnaissance 450	Coupe de FranceMx 450	10 min
16h30	Manche Coupe de France 450	Coupe de FranceMx 450	25 min + 1 tour
17h05	Manche 2 Quad Elite	Championnat de France Quad Elite	20 min + 2 tours
17h35	Remise des Prix	Coupe de France Mx 450 et Quad Elite	15 min
17h55	Manche 2 ligue 125	Ligue 125	20 min + 1 tout
18h25	Manche 3 Nat Open	National Open	12 min + 1 tour
18h45	Remise des Prix	Ligue 125 et National Open	30 min